

tant de DIX PIASTRES, comme énorme, si l'on considère, les faibles moyens de M. Thibaut.

Et une foule d'autres beaux traits de ce genre qui ne contribuent pas peu à l'immense popularité dont jouit l'ancien député pour Québec.

Il nous semble que toute la ville en masse devrait se réunir en assemblée monstre, pour aviser aux moyens d'éloigner cet immuable et éternel cauchemar des gens de la Basse-ville; même, on ne devrait pas retarder un instant et réunir, si il le faut, toute l'artillerie du Canada, pour que des scènes comme celle de mardi dernier ne se renouvellent plus.

Ce jour-là, vers les dix du soir, M. Thibaut sortit, escorté d'un major et d'une compagnie volontaire, lorsque soudain il se fit une grande obscurité, pendant laquelle on entendit des bruits d'ailes effroyables. C'était, (ô horreur!) c'était l'aigle qui s'abattait sur sa proie. D'une de ses puissantes griffes, il saisit sa victime par sa veste et l'enleva aussitôt. Mais heureusement, la providence veille sur ses prédestinés; et, avec une présence d'esprit toute militaire, le major qui commandait l'escorte se cramponna aux jambes du malheureux honorable, de sorte que l'aigle, ne pouvant soulever l'énorme poids de deux hommes et un cheval, lâcha tout et retourna à son lieu d'observation.

Réveillez-vous Québécois. Laissez-vous ainsi un vil animal enlever votre tête?

**TAPE-A-MORT.**

000

Un de nos correspondants de Montréal nous envoie ce qui suit:

L'autre jour, j'allai visiter une de mes amies de cette ville; j'aperçus dans le salon un petit billet qui gisait sur le plancher. Malgré ma discrétion à toute épreuve, je ne pus m'empêcher de le ramasser et de jeter un coup-d'œil sur la signature. Quelle surprise! c'était mon ami le Lynx qui, comme vous le verrez par ce qui suit, avait eu la maladresse de se laisser crever les yeux par les flèches d'Amour.

L'annonce d'un mariage prochain pour moi n'aurait pas été un aiguillon plus stimulant que ne le fût le nom de mon ami. Je ne pus résister, j'étais invinciblement poussé à lire ce tout petit billet doux.

Mais, à mon grand étonnement, ce n'était plus le style incompréhensible du Rédacteur en chef de la Guêpe. Non, c'était autrement bien peigné: les expressions étaient mieux choisies; les phrases, plus harmonieuses; les comparaisons, plus hardies; l'ensemble, plus poétique. Enfin, c'était le langage de la passion, de l'amour, ce langage suave, doux et sublime.

Ce langage que l'oiseau gazouille, que la femme chante et que le Lynx écrit... très-bien!

Jugez-en vous-même.  
Mademoiselle,

Ce n'est qu'en tremblant de tous mes membres que j'ose aujourd'hui mettre la main sur la plume pour essayer

de vous décrire les tiraillements qu'a éprouvés mon tendre cœur depuis que je vous ai vue la dernière fois. S'il est vrai que, comme les autres demoiselles, vous ressentiez un certain orgueil à voir un grand nombre de cœurs qui vous recherchent, vous ne dédaignerez pas de me faire une toute petite place dans quelque recoin caché de vos pensées. Les flots bouillonnants de mon amour ne peuvent se contenir plus longtemps dans les limites du silence; il faut qu'ils jaillissent et se frayent un chemin brûlant jusqu'à votre adorable personne. La porte de mon cœur, qui est un lac de tendresse, doit s'ouvrir et donner passage à une rivière de flots chéris devant alimenter la mer de vos sentiments pour mon sexe. Si vous daignez accepter l'élan irrésistible qui me porte vers vous, soyez certaine que le ballant énorme de ma reconnaissance se fera un devoir et un plaisir de sonner éternellement dans la cloche de votre bonté.

Je suis pour la vie, agenouillé et vous prie de me regarder comme le

Meilleur de vos amis innombrables  
Le Lynx, Notaire Public,  
Rédacteur-en-chef de la Guêpe.  
MIRLITON.

DEUX GRIPPE-SOUS—Lecteurs, je vais vous peindre en pied deux escogriffes, deux individus qui semblent avoir été envoyés au monde en expiation.—M. Donoghue et le bonhomme Roberge, tous deux marchands du faubourg St. Jean.

Monsieur Donoghue, lui, est un célibataire pur sarg. Bien des fois dans sa vie de jeune homme, il a tenté de conquérir des cœurs, de monter à l'assaut, de se marier enfin. Mais comme il n'est pas un zouave en amour, Malakoff résistait et ce monsieur, dit l'éléphant, en était quitte pour s'enfuir, laissant derrière lui nombre de bijoux en sûretés, comme on dit vulgairement. Un jour M. Donoghue, découragé, se fit marchand et abandonna toutes ses tendances annexionistes. En entrant dans le commerce, il inaugura une nouvelle ère. Il déroûla autour de son comptoir une guirlande de jeunes filles fraîches et roses comme un jour de printemps. Nous approuvons en cela M. Donoghue; mais ce qui nous surprend beaucoup dans ce roi galant, c'est le peu de franchise qui caractérise ce malingre grippe-sous. Imaginez vous, lecteurs, que ce monsieur promet à ses confrères de fermer son établissement à huit heures.

Eh bien! l'autre soir, nous passons par là à neuf heures et demie, et que voyons nous? Dix à douze jeunes filles s'étiolant derrière le comptoir, succombant sous une chaleur de 100 degrés, tandis qu'au dehors on se promène pour se reposer des fatigues du jour.

Nous pensons que cet avertissement suffira pour vous faire entrer en vous-même et vous remettre en mémoire que quand on fait une promesse, c'est pour la tenir.

Vous aussi, M. Roberge, faites votre profit de ce qui précède.

PASSE PARTOUT.

**DEVRONT PARAITRE BIENTOT.**

Traité sur la piété filiale, par M. Picard, tailleur de la rue St. Joseph.

Je taille aussi bien avec ma langue qu'avec mes ciseaux, par M. Dumas (la pie) tailleur, rue St. Joseph.

Traité sur l'amour du prochain, par le même.

Manière d'aller aux noces, par Phil. Bru... Horl.

Ma petite voiture, par le même.

Manière spirituelle de répondre aux dames à mon atelier, par P. Falardeau, Bijoutier, rue du Pont.

Les modes; leurs côtés ridicules; leurs adorateurs; leurs auteurs, etc, etc, article furibond que publiera, sur notre prochain numéro, TAPE-A-MORT.



PROVINCE DE QUEBEC.  
CHAMBRE DU PARLEMENT.

**BILLS PRIVÉS.**

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites; ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette du Canada") elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette du Canada," en anglais et en français, et aussi dans un journal français publié dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE.

Greffier du Cons. Lég.

G. M. Muir,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 15 juin 1868.

**LE CHARIVARI CANADIEN**

X. Pepin, Propriétaire.

A. Guérard, Imprimeur.

Se vend à Québec, chez

Mr. Laforce, Maison des Bains, côté du Palais, Haute-Ville; chez Mr. N. Dubord, tabacaliste, rue et faubourg St. Jean; chez Mr. R. Lyonnais, luthier, rue St. Joseph; St. Roch; à l'Hotel Blanchard; chez M. Hollivel, vis-à-vis le Bureau de Poste; aussi à notre bureau, No. 19, rue St. Joseph

A Montréal, chez Mr. Perry, No. 1, coin de la grande rue du faubourg St. Laurent et de la rue Craig;

A Ottawa, chez M. F. Tourangeau, épiciar, rue Clarence, près de la rue Dalhousie.